



Après les travaux de peinture

- Pendant et après les travaux de peinture et de séchage, veillez à ce que les pièces soient bien aérées de manière à ce que d'éventuelles substances nocives puissent se dégager.
- Les restes de peinture se conservent plus longtemps si vous fermez bien les récipients et si vous les renversez. Une pellicule ne pourra alors pas se former en surface.
- Les déchets de peinture et de laque se composent en majeure partie de récipients auxquels adhèrent des résidus plus ou moins importants. Ces récipients souillés peuvent très souvent être recyclés. Ramenez vos récipients vides auxquels adhèrent des résidus de peinture ainsi que vos déchets souillés (pinceaux, rouleaux, etc.) à la SuperDrecksKëscht® (centre de recyclage ou collecte mobile).

Renseignez-vous auprès des commerçants spécialisés. Vous trouverez sur les sites www.sdk.lu et www.clever-akafen.lu une liste des magasins qui participent à l'action « Clever akafen ».

